



Mardi le 8 juillet 2014

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAI et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

82-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais: OUI
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché: OUI
7. Siege #6 M. Jacques Gauthier:

Directrice Générale Andrea Lafleur :

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

83-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 3 juin 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

84-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENIIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 17 juin 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

85-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise des travaux sur le système d'eau de la municipalité, remplacement de vannes et de deux bornes fontaines. Cout total incluant les matériels et les travaux n'excèdera pas 25,000.00 plus taxes.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

86-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète une génératrice pour la station de pompage pour assurer un approvisionnement d'eau en cas d'une panne d'hydro. Après avoir soumissionné et gagner avec notre montant de 10,101.00\$ pour une génératrice ONAN 300KW (Précédemment utiliser par la Ville de Temiscaming). Total de l'achat incluant les frais d'administration et taxe est 12,194.30\$.

Adopté

87-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la soumission de Ken Richard Construction pour bâtir une structure à la station de pompage pour notre nouvelle génératrice. Cout total 22,834.04 taxe inclus. (Annexe A)

Adopté

88-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la soumission de Ken Richard Construction pour remplacer les bardeaux sur le toit de l'édifice municipal (cote du chemin) à un cout de 9,192.25 taxes inclus. Entrepreneur est responsable d'enlever les débris. (Annexe B)

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

89-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise Doug Zacharias Trucking pour aller ramasser la nouvelle génératrice à Temiscaming pour la station de pompage. Cout maximum de 1,000.00\$ avant taxes.

Adopté

90-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne approbation pour les travaux de route sur chemin Milliken à un cout maximum de 3,000.00\$ avant taxes comme prévu dans le budget 2014.

Adopté

91-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake donne approbation pour l'achat commun d'une pièce d'équipement pour faire la vérification des débitmètres avec 7 autres municipalités. Le cout d'achat de l'appareil est environ 6,000.00\$. Le cout de calibration annuel est évalué environ 850.00\$.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

92-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage la firme Piché & Lacroix CPA Inc pour compléter la vérification de 2014 et produire les états financiers.

Adopté

93-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise M Lee Vadneau et M Ronnie Vadneau de prendre la cour spécialisée d'opérateur d'autopompe donné par EducExpert. Cout de la formation pour les deux hommes est 2,184.53\$ taxe inclus.

Adopté

94-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète des ponceaux de Dale's Home Hardware a un montant maximum de \$2,500.00 pour garder un inventaire en main.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Divers

Maire M. Graham Hawley:

Siège #1 M. Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais: Subvention reçu par le AR du Pacte rural de \$8106.00 /

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché: Trou d'homme chez Ken Chasles

Siège #6 M. Jacque Gauthier:

95-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake demande l'MTQ de prendre des mesures correctives pour réparer le trou d'homme situé à l'avant de 30 chemin Quaille. Le citoyen a un problème avec l'eau atteignant sa fondation lors de fortes pluies et s'inquiète de possibles inondations. Citoyen n'a jamais eu ce problème au cours des années antérieures et pense que le trou d'homme ne fonctionne pas correctement.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - Rapport du maire
 - Rapport du chef pompier
-

Correspondance

- | | |
|-----------------------------------|---------------------|
| 1. Danielle Marchand Martin Leduc | Entretien de chemin |
| 2. Maureen Beres | Dommage propriété |
| 3. Marc Laurin Paul Rainville | Entretien de chemin |
-

96-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

That the accounts be paid

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 138,093.39\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 8ieme jour de juillet 2014.

Andrea Lafleur, Directrice générale

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Comptes à payer:	138,093.39 \$
Factures prépayées:	28,331.30 \$
Salaires élus et employés:	28,894.13 \$
Totale:	195,318.82 \$

Période de questions 30 minutes

97-07-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 19H32.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale